

Rectorat de l'académie de Créteil
Service : DAFPIC
Sous-direction : CFA académique
Bureau : 460
Affaire suivie par :
Jérôme Pastoret
Tél : 01 57 02 67 74
Mél : jerome.pastoret@ac-creteil.fr

9, rue Georges-Enesco
94 020 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 15 avril 2021

Jérôme Pastoret
Responsable du CFA académique

Aux

Nouveaux apprentis

Aide à l'achat du premier équipement professionnel spécifique rentrée 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des CFA en date du 30 janvier 2020, une aide financière de cinq cents euros (500 €) est accordée à chaque jeune entrant pour la première fois en apprentissage. **Cette aide est accordée pour l'achat d'un équipement professionnel spécifique à la formation suivie.**

A titre d'exemples : mallette de couteaux, bleu de travail, chaussures de sécurité, logiciels spécifiques et nécessaires au suivi de la formation.

Pour ce faire, vous devrez fournir au coordonnateur de votre centre de formation la facture acquitée à votre nom pour cet équipement accompagné d'un RIB. Le CFA procédera ensuite au **remboursement des frais engagés dans la limite fixée**.

Signature et cachet

